ABONNEMENTS

CANADA............ $1.00 par année
ETATS-UNIS........ 1.50 " "
EUROPE............ 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

... communications concernant le ... l'imprimerie devront être adre...
...anitoba
42 Avenue ...cher,
...iface, Man.
Téléphone: ...ain 3377.

On demande de la bonne volonte

La Société Saint-Jean-Baptiste du Manitoba demande par lettre circulaire à toutes les sociétés St-Jean-Baptiste régionales de coopérer à une nouvelle campagne de colonisation. Il convient de noter cette initiative et de lui donner tout l'appui possible. C'est ce que la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface a fait dimanche dernier, dans une nombreuse réunion tenue à l'hôtel-de-ville sous le présidence de M. Adrien Potvin.

La colonisation catholique et française de l'Ouest!

Il y a longtemps qu'on en parle!

Elle est plus nécessaire que jamais; et, disons-le en toute confiance, elle est aussi plus facile à faire qu'elle ne l'a été depuis longtemps.

Elle est nécessaire à cause d'une nombreuse immigration étrangère qui nous a fait perdre la proportion que nous tenions autrefois dans le chiffre global de la population. En face des agressions qui pleuvent sur nous, nous ne pourrons conserver longtemps notre identité nationale à moins d'avoir le nombre — un nombre, évidemment, qui ne constituera pas la majorité, mais qui pourra constituer une minorité capable de se défendre. Si nous développions davantage nos vieilles paroisses et si nous en fondions de nouvelles, la partie pourrait devenir chaude pour nos ennemis. Car nous serions en mesure, alors, de contracter des alliances imposantes avec les autres groupes catholiques et avec les esprits larges des diverses dénominations protestantes. Nous donnerions à la langue française un prestige qui s'appuierait non plus seulement sur des *droits*, mais aussi sur la *force*. Et cela compte notablement par l'époque actuelle!

L'examen attentif de la carte électorale du Manitoba nous montre que nous avons notre mot à dire dans beaucoup de comtés. Nous sommes donc capables de tenir par la patte — passez-nous le mot — beaucoup de députés de notre législature locale.

Pour tout ramener à une thèse plus vaste encore, lorsque les minorités françaises de toutes les provinces anglaises se seront organisées puissamment, il y aura aux Communes du Canada un groupe de représentants du peuple qui sera tenu de respecter les droits du français et de la religion catholique dans tous les coins du Canada! Ceux qui, il y a trente et quarante ans, prétendaient que les minorités françaises des provinces anglaises constitueraient un boulevard pour la province de Québec ne se sont pas trompés.

Nous avons dit plus haut que la colonisation française du Manitoba nous semblait plus facile à faire qu'elle ne l'a été depuis longtemps. Le moment est propice, en effet, pour montrer à tous notre province: jamais autant qu'aujourd'hui le Manitoba n'a éveillé l'attention générale: quels avantages n'offre-t-il pas à la classe agricole!

De par les événements extérieurs et de par les leçons que donne à tout le monde la crise actuelle, la culture de la terre va être remise en honneur. Et le Manitoba est essentiellement une terre à culture; et durant de longues années au moins, chaque minot de blé que nous pourrons faire sortir du sol, chaque livre de beurre et de fromage que nous pourrons fabriquer, chaque tête de boucherie que nos fermes pourront produire, trouveront acheteur immédiatement, à des prix élevés. C'est donc la prospérité matérielle qui s'offrira à ceux qui viendront dans l'ouest canadien pour cultiver. Ajoutons à cette prospérité certaine, le clocher d'une église et l'organisation paroissiale comme dans la province de Québec, et nous pourrons très honorablement engager nos compatriotes des Etats-Unis et de la province de Québec à venir nous prêter main-forte.

Dans le moment, nous avons au milieu de nous un excellent conférencier agricole, M. l'abbé Jutras, qui parcourt nos paroisses et fait des conférences très fructueuses sur la culture mixte;

Nous avons M. l'abbé Bouillon qui organise des excursions de l'Est dans l'Ouest;

Nous avons M. l'abbé Corbeil, colonisateur par vocation, qui intéresse la presse à son œuvre, qui vient de publier une brochure, et qui va ouvrir aux nôtres un territoire nouveau dans le nord de la province.

C'est le travail de ces colonisateurs que la Société Saint-Jean-Baptiste du Manitoba veut seconder. Et c'est pour cela qu'elle invite les sociétés particulières à son aide. Nous sommes heureux que la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Boniface ait répondu à l'appel. Ce sera, nous l'espérons, un exemple pour les autres sociétés régionales.

On demandera quelque travail et quelques contributions pécuniaires. Donnons cela avec générosité.

M. l'abbé Corbeil nous a dévoilé dimanche dernier que l'impression de sa brochure et le coût de divers voyages faits pour la cause de la colonisation avaient été payés par Monseigneur Béliveau. C'est un exemple dont il convient de s'inspirer. Mettons tous la main à la roue, et faisons tous notre part. Nous devons tous nous occuper de l'œuvre, et ne pas laisser *aux autres* — vieux travers — le soin de tout faire. Personne n'a le droit de se désintéresser des problèmes qui nous confrontent et dans la solution desquels se trouve toute la cause nationale.

Si nous voulions êtres alertes!

Hommage aux Canadiens

Il paraît de plus en plus que les soldats canadiens ont montré beaucoup de valeur sur le champ de bataille.

Nos Canadiens ont participé largement aux combats où l'ennemi a été repoussé le long du canal de l'Yser. Le roi d'Angleterre a télégraphié au gouverneur-général du Canada, son Altesse le duc de Connaught, dans les termes suivants:

"Félicitations les plus chaleureuses sur la conduite splendide et brave de la division canadienne au nord de Ypres, durant les derniers deux jours. Sir John French dit que la conduite des soldats canadiens a été magnifique. Le Dominion en sera justement fier."

Sir John French, de son côté, a télégraphié au général Alderson, qui commandes les Canadiens, les remerciements suivants:

"Je désire vous exprimer, à vous et aux troupes canadiennes, mon admiration pour la magnifique bataille qu'elles ont faite et la résistance qu'elles ont offerte à l'ennemi. Elles nous ont rendu un service brillant et très appréciable. Hier soir et ce matin encore j'ai noté leur splendide conduite au ministre de la guerre, (Lord Kitchener) et j'ai de lui une réponse qui dit combien cette bravoure et cette tenacité chez les Canadiens dans un moment difficile ont été appréciées en Angleterre."

Commisison d'Achats

Le gouvernement fédéral vient de nommer une commission pour les achats du matériel de guerre. Cette commission se compose de l'honorable A. G. Kemp, ministre sans portefeuille, de M. George F. Galt, de Winnipeg et de M. Hormidas Laporte, ancien maire de Montréal. Trois noms qui inspireront la plus grande confiance à la population canadienne.

CE QUE C'EST!

Nous avons entendu un gros monsieur décrier le *Tag day* de samedi dernier. Ce gros monsieur n'est évidemment pas de l'opinion de ce vieux balayeur de rue de Winnipeg, tout courbé, tout couvert de haillons, qui chantait sous la pluie, et qui avait résolument planté sur son vieux chapeau tout défoncé une ardente fleur rouge — telle une flamme!

Comme quoi il y a de pauvres diables en guenilles dont l'âme est belle comme le cristal, et des riches bien vêtus dont l'âme est faite de plomb.

A LA VIE, A LA MORT!

A la fin d'octobre, la situation de nos armées, dans le nord, était d'une gravité exceptionnelle, devant les attaques violentes et sans cesse renouvelées des Allemands. L'armée belge, écrasée par le nombre, avait évacué Dixmude, qui avait été repris glorieusement par nos fusiliers marins, mais au prix de quelles pertes!

Nos propres troupes avaient été fortement éprouvées. Le général Foch avait vu tuer autour de lui son fils et son gendre.

L'armée anglaise avait subi des pertes effroyables, et son vaillant commandant en chef se demandait avec anxiété s'il n'allait pas être forcé de faire passer ses troupes en deuxième ligne pour pouvoir les refaire, les renforcer au plus vite.

Devant nous, l'empereur Guillaume avait accumulé corps d'armée sur corps d'armée, et tout annonçait une attaque formidable.

La situation était aussi sombre que possible, lorsque dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre, à deux heures du matin, le général Foch se présenta au quartier général anglais. Dès qu'il fut en présence du maréchal French, il lui dit:

— Les Allemands ont devant nous seize corps d'armée; avec les vôtres, nous n'en aurons que dix. Si vous vous retirez, je resterai avec huit corps contre seize, un contre deux. Restez!... Jamais dans l'histoire, l'armée anglaise n'a reculé. Quant à moi, quoi qu'il arrive, et dussè-je me faire tuer, je ne lâcherai pas pied, je vous en donne ma parole de soldat... Donnez-moi la vôtre...

Le maréchal avait écouté, silencieux, les larmes aux yeux. Il embrassa le général Foch et lui répondit simplement, gravement: "Oui!"

N'est-ce pas sublime? Comment, devant des hauteurs de caractère pareilles, ne pas s'incliner profondément, respectueusement?

Le lendemain, ce fut la journée sanglante, mémorable des Flandres. L'empereur Guillaume lança ses masses sur nos lignes, furieusement, en colonnes serrées par division, les fifres et tambours en tête, les officiers à cheval comme pour la parade, les hommes alignés et chantant... Nos fusils, nos canons, et ceux des Anglais les ont fauchés. Le soir, il y avait devant nos lignes des mers de cadavres.

L'Echo de Paris.

Nos voisins n'y vont point de main morte

New-York, 23. — Le "New-York Herald" dit, ce matin, dans un article de fond, que la réponse des Etats-Unis au memorandum du comte de Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne, apprend très poliment, mais très clairement, à cet homme qu'il est ignorant et impudent. D'après le "Herald", le comte de Bernstorff eût reçut ses passeports, si le gouvernement de Berlin n'avait pas pris la responsabilité de l'acte de son ambassadeur. Le memorandum, nul ne l'ignore, accusait les Etats-Unis de favoriser la Triple Entente.

Le "Herald" déclare que la réponse des Etats-Unis est un admirable exemple de raisonnement et de modération.

Le "World" et le "Times" disent que la conduite du comte de Bernstorff a été impertinente.

Le Conseil de Ville de Saint-Boniface a voté lundi soir contre une motion dont le but était de faire accepter la décision du juge Robson au sujet du pont Provencher.

Honneur a Garros

Paris, 26. — Roland Garros, le fameux aviateur français, récemment capturé par les Allemands, a été spécialement cité à l'ordre du jour de la façon suivante:

"Modeste autant que brillant, il n'a jamais cessé de donner l'exemple du plus beau courage et de la plus belle énergie. Le premier avril, il abattit un avion ennemi dans un combat aérien."

Le Roi Albert dans les tranchées

"QUI VA LÀ? ON NE PASSE PAS"

La scène se passe près de Nieuport, au seuil d'une des tranchées. Le soir tombant, un officier général s'avance vers le poste. La sentinelle s'élance, le fusil menaçant:

— Qui va là?

— Le roi.

— Le mot de passe? riposte la sentinelle sans se laisser impressionner.

Et ce n'est que quand le roi a donné le mot qu'il peut s'avancer vers l'amas de planches qui obstrue l'entrée de la tranchée. Il veut s'y frayer un chemin, mais, de l'intérieur, une voix énergique élève une protestation indignée:

— Pas par là! mille tonnerres! De l'autre côté!...

C'est qu'on ne veut pas de courants d'air dans les tranchées.

Le roi s'incline et se dirige vers l'autre "entrée". Il lui faut courber en deux sa haute taille pour pénétrer à l'intérieur, où son apparition provoque un léger émoi.

— Je viens voir si vos hommes n'ont pas froid, dit le roi au commandant.

Et le souverain fait le tour de la "chambrée" palpant les couvertures pour voir si elles sont assez chaudes, interrogeant les hommes, demandant à chacun s'il est content, s'il ne souffre pas du froid, de l'humidité, s'il a des nouvelles de ses parents, s'il ne désire rien...

Ce n'est qu'après avoir passé une heure avec ses soldats que le roi se retira...

Cela se passait à quelques mètres des tranchées allemandes, sous le fracas des obus et des marmites.

Etonnez-vous après cela que le roi Albert soit populaire dans son armée et que cette armée continue à remporter chaque jour de nouveaux succès contre l'armée allemande qui s'acharne sur elle.

LA GUERRE

22 avril, Paris. — Les Allemands essaient de reprendre aux Anglais une importante position à Zwartelene, Belgique. Attaque repoussée. Attaques allemandes contre l'armée française dans l'Argonne, en Champagne, entre la Meuse et la Moselle, en Lorraine et en Alsace. Les aéroplanes français bombardent les quartiers généraux allemands du général allemand Strantz, ils bombardent aussi des convois ennemis dans le duché de Bade.

* * *

Les Russes ont suspendu leurs opérations jusqu'à l'assèchement du sol.

* * *

Les socialistes d'Allemagne font des démarches en vue d'amener la paix.

* * *

23 avril. — Duel d'artillerie au secteur de Reims; attaque allemande repoussée en Argonne; 2 tranchées allemandes prises près de St-Mihiel; avance française en Alsace; en Belgique les Anglais maintiennent la hauteur 60, de nouveau attaquée par les Allemands.

* * *

Il se confirme que la défaite des Turcs à Shaïba, a été une véritable déroute.

* * *

Les Russes prennent de nouveau l'offensive en Galicie; ils évoluent dans les Carpathes dans le but d'isoler l'armée austro-allemande qui défend les plaines de Hongrie.

* * *

L'Italie aurait envoyé un ultimatum à l'Autriche.

* * *

Lord Kitchener demande aux manufactures d'augmenter encore leur production d'obus.

24 avril, Paris. — En Belgique les Français sont forcés de reculer jusqu'à Boesinghe, région de Ypres, afin d'éviter les effets de gaz asphyxiants qui leur sont lancés par les Allemands — contre toutes les règles de la guerre. Le bulletin français déclare que ce léger recul n'a eu *aucune conséquence grave*. Le bulletin français annonce des progrès partout ailleurs.

* * *

Les Allemands font un vigoureuse attaque contre les Anglais en Flandre. La bataille n'est pas finie.

* * *

Pas de nouvelles particulières du front russo-allemand.

* * *

25 avril, Paris. — Le bulletin français dit que les attaques allemandes sont repoussées au nord de Ypres. A la section attaquée se trouvent l'armée anglaise et les troupes canadiennes. Nos soldats canadiens ont participé largement à l'engagement de vendredi; ils ont eu 800 hommes de tués ou blessés. Winnipeg et l'Ouest payent lourdement cet impôt du sang.

* * *

Combats violents en Champagne, dans la forêt de l'Ailly, dans la forêt d'Apremont et Tête-de-Vache. Le bulletin français se déclare satisfait de la situation partout. Le bulletin allemand prétend, de son côté, à des progrès.

* * *

Il y a bataille violente dans le défilé d'Uzsok, Carpathes.

* * *

27 avril, Paris. — Le bulletin français dit que les Allemands sont repoussés au nord de Ypres avec de lourdes pertes. — Les Français restent maîtres d'Eparges, *dont les pentes sont couvertes de cadavres allemands.*

* * *

Les Allemands emploient encore des gaz asphyxiants, mais les Alliés ont inauguré "un moyen de protection" qui a donné les meilleurs résultats.

* * *

Dans les Vosges, les Allemands réussissent à s'emparer d'un point du sommet de Hartmansweiler.

* * *

Le bulletin russe annonce qu'une *bataille désespérée est commencée* dans les Carpathes.

* * *

La flotte russe bombarde de nouveau le Bosphore; les Alliés ont recommencé leurs opérations dans les Dardanelles, flotte et armée de terre concourant.

* * *

28 avril, Paris. — Les Alliés avancent au nord de Ypres; à Eparges les Français infligent une défaite locale aux Allemands; ils reprennent aussi tout le contrôle de Hartmansweiler.

* * *

Combats d'artillerie en Pologne, et bataille prolongée dans les Carpathes.

* * *

L'armée de terre anglo-française des Dardanelles prend pied solide: les troupes françaises s'emparent de la forteresse turque de Kum Kaleh, côté asiatique, et les troupes anglaises débarquent en nombre sur la péninsule de Gallipoli — les flottes coopèrent.

JOFFRE

Sait-on le rêve du généralissime Joffre une fois la guerre terminée? C'est de pouvoir tranquillement passer ses jours à la pêche à la ligne sur la berge d'un poétique cours d'eau, loin du bruit et des intrigues des villes. Misérables qui tenez les disciples d'Isaac Walton pour des monstres, saluez!

La Presse.

VERS CONSTANTINOPLE

(*La Libre Parole*)

Les circonstances me paraissent opportunes pour rappeler les paroles profondément justes que prononçait Hello:

"Dans les moments les plus vulgaires de l'Histoire, disait-il, l'Orient et l'Occident semblent s'oublier. Dans les moments les plus solennels, ils se regardent. Dans les moments les plus décisifs, ils se touchent."

On aurait eu en effet quelque peine à concevoir le déchaînement du gigantesque conflit européen, sans supposer qu'il devait trouver sa répercussion immédiate en Orient. Les Turcs qui, à la suite de l'aventure balkanique auraient dû n'avoir qu'une seule pensée, celle de se tenir à l'écart des terribles événements qui allaient surgir, ont, tout fait, au contraire, pour accélérer leur ruine inéluctable. Par une sorte d'irrésistible et invincible poussée, ils se sont jetés éperdument dans la fournaise, ils ont obéi à une force fatale et incoercible qui les a conduits au suicide.

Allons-nous donc enfin assister à la disparition du sol de l'Europe de ces Asiatique, de ces Ottomans féroces dont la présence sur notre continent constitue depuis si longtemps une véritable anomalie? Est-il réservé à notre époque qui a vu se déclancher le plus formidable des cataclysmes guerriers, d'enregistrer un événement vraiment attendu et espéré depuis des siècles?

Il semble bien certain que la Turquie ne peut échapper au sort qu'elle mérite. L'action engagée par les Alliés dans les Dardanelles et les Détroits est, avant tout, comme nous le disions dernièrement, un épisode — un épisode de premier ordre évidemment — de la lutte contre l'Empire austro-allemand. Cette action doit aboutir et elle aboutira logiquement par la prise de Constantinople.

Ce sera là le fait historique qui aura je crois l'importance qu'eut la prise de Byzance par Mahomet II qui, avec la découverte de l'Amérique et celle de l'imprimerie, changea la face du monde et créa la société moderne.

Ces Turcs ottomans ou Osmanlis, qui sortaient du Turkestan, à la fin du treizième siècle, sont à Constantinople depuis 1453, depuis quatre siècles et demi!

Le 16 avril 1453, Mahomet II campa avec 250.000 hommes devant l'ancienne Byzance, devant Constantinople que Constantin IX ne défendait qu'avec 10.000 soldats grecs et gênois.

Quand quatre-vingts vaisseaux turcs eurent réussi à pénétrer dans le port barricadé de chaines, le Sultan donna le signal et le 29 mai, à la pointe du jour, l'artillerie turque ouvrit le feu de tous ses canons de terre et de mer.

Dès le matin du 28, les princes, les grands et les officiers se réunirent au palais de l'empereur. Celui-ci parut au milieux d'eux et s'assit une dernière fois sur le trône du Grand Constantin. Pâle et les traits altérés par l'excès des fatigues, mais le front calme, c'est d'une voix ferme qu'il prononça ces paroles:

"Compagnons, voici la dernière lutte; dans quelques heures, nous remporterons la palme de la victoire ou la couronne du martyre. Nos périls sont grands; mais ils ne sont pas au-dessus de notre courage. Vos ancêtres ont soumis l'univers, leurs descendants ont résisté aux attaques des Perses, des Sarrasins, des Russes, des Bulgares et d'autres peuples encore. Ces mêmes Turcs qui sont à nos portes, ont fui bien des fois devant nous, et n'ont dû leurs succès qu'à nos fatales querelles et à la volonté du Seigneur, irrité par nos péchés: soyons unis, ils ne pourront nous résister...

"Compagnons, nous défendons ce que les hommes ont de plus sacré, la patrie, la liberté, la religion! Méritons la protection du Seigneur par l'aveu de nos fautes. J'en donne l'exemple: s'il est quelqu'un de vous que j'aie offensé, comme empereur, comme frère, comme chrétien, je lui demande l'oubli et la charité. La patrie nous appelle, la gloire nous attend, nos pères nous voient: marchons! Nous vaincrons ensemble, je l'espère; mais si Constantinople succombe, si mes braves compagnons périssent, je partagerai leur sort!"

Constantinople succomba. A dix heures, le lendemain matin, les Turcs étaient maîtres de la ville: une partie de la population s'était réfugiée dans l'église de Sainte-Sophie, tandis que l'empereur, avec quelques soldats fidèles, tentait encore de refouler le flot des vainqueurs.

Il tomba, criblé de blessures; son cadavre fut retrouvé le lendemain et reconnu à ses brodequins de pourpre brodés d'aigles d'or. Un Turc lui trancha la tête qui fut, dit-on, promenée par ordre du Sultan dans toutes les villes d'Asie et de Thrace.

Le pillage et le carnage ne cessèrent qu'à huit heures du soir: d'horribles atrocités furent commises par ces Turcs qui n'ont pas changé et qui devaient d'ailleurs trouver de dignes émules dans les soldats assassins du Kaiser.

Je doute fort que lorsque Constantinople sera sur le point de tomber entre les mains des Alliés, nos Jeunes-Turcs, Enver-Pacha en tête, sachent faire leur devoir comme François Comnène, comme Démétrius Cantacuzène, comme Théophile Paléologue, et ces quelques braves qui périrent aux côtés de leur empereur. Quant au malheureux Sultan actuel Mahomet V, il aura fui depuis longtemps. On a raconté en quelle violente colère le mit Talaat bey qui l'engageait à transporter ses pénates à Koniah. Le Sultan a répliqué qu'il préférait être prisonnier des Français dans la Corne d'Or que captif des Jeunes-Turcs en Asie. Il a peut-être raison, ce qui ne l'empêche pas de prendre ses précautions du côté d'Andrinople afin que les choses se gâtant trop, il puisse aller demander asile à François-Joseph, le prince très chrétien successeur de Saint Etienne, ou à son complice Guillaume II.

Quoi qu'il en soit, ne nous attendons pas à voir MahometV sacrifier magnanimement sa vie comme l'empereur Constantin IX qui, ainsi qu'il le proclamait devant ses compagnons émus, considérait la chute de Byzance comme le châtiment infligé par la colère divine à un peuple perdu de vices et rongé de corruption.

Ce peuple prévoyait d'ailleurs, a-t-on dit, le sort qui lui était réservé ou du moins il pensait qu'un jour viendrait où périrait "la ville gardée de Dieu", comme on appelait Constantinople. Mais, chose bizarre, le danger, selon les prédictions ne devait pas venir des Turcs, mais des Russes. C'est du moins, ce qu'expliquait dans un article du *Gaulois* que j'ai lu avec grand intérêt, M. Charles Diehl, de l'Institut. L'auteur rappelle que, pour embellir leur capitale, les empereurs de Byzance avaient transporté dans leur ville beaucoup de chefs-d'œuvre de l'art antique; ils avaient dressé sur les places les statues, les colonnes triomphales recouvertes de bas-reliefs et d'inscriptions que le peuple de Byzance était bien incapable de déchiffrer. Mais dans son ignorance, il voulait y voir, tracé en traits mystérieux, le secret des destinées futures de la ville, "les histoires des derniers jours de la cité."

Voici ce qu'écrit M. Diehl au sujet de l'une de ces inscriptions.

Sur la place du Taureau (c'est l'actuelle place du Séraskieral) au pied de la haute colonne qui portait l'image de l'empereur Théodore, se dressait une statue équestre qui avait été apportée d'Antioche à Byzance. Dans le cavalier, les uns reconnaissaient Josué et d'autres Bellérophon. Mais tous s'accordaient sur un point, que les bas-reliefs sculptés sur la base de pierre du monument représentaient "les histoires des derniers jours de la ville, *quand les Russes prendront Constantinople.*"

C'est en ces termes précis que s'exprime l'auteur anonyme du livre des *Statues*, lequel écrivait au Xe siècle.

Comme le faisait observer M. Diehl, il est intéressant de constater qu'au Xe siècle, c'est-à-dire il y a environ dix siècles, les Russes paraissaient à Byzance plus menaçants que les Arabes qui faisaient de fréquentes attaques dans le voisinage ou que les Bulgares qui disputaient aux Grecs la possession de la péninsule balkanique. A cette époque lointaine, les Russes n'existaient pas encore à l'état de nation organisée; enfouis dans leur steppes, ils vivaient d'une façon fort primitive et, de loin en loin seulement, quelques intrépides parmi eux s'aventuraient sur la Mer Noire.

La prophétie n'en est pas moins très curieuse.

Il faut avouer qu'elle a à l'heure actuelle beaucoup de chances de se réaliser, puisqu'on nous a annoncé que la flotte russe allait se diriger vers le Bosphore et combiner ses forces avec celles de la flotte anglo-française pour concourir à la prise de Constantinople.

Nous avons publié jadis quelques extraits du *Testament de Pierre le Grand* que le Chevalier ou la Chevalière d'Eon apporta au gouvernement français, comme M. de Mondion devait apporter plus tard les fameux documents bulgares.

J'en citerai ce petit passage qui montre que le souverain russe considérait avec raison le Turc comme un intrus en Europe et qu'il fallait l'en expulser:

Intéresser la maison d'Autriche à chasser le Turc de l'Europe et neutraliser ses jalousies lors de la conquête de Constantinople, soit en lui suscitant une guerre avec les anciens Etats de l'Europe, soit en lui donnant une portion de la conquête, qu'on lui reprendra plus tard.

Depuis Pierre le Grand, la question de la prise de Constantinople est souvent revenue sur le tapis, mais les rivalités et les compétitions des Puissances ont toujours sauvé la Turquie de l'ultime débâcle.

Il serait puéril de nier l'éventualité de complications diplomatiques toujours possibles sur une question aussi épineuse. Ce qui se passera à ce sujet, nous n'en savons rien mais ce que nous savons bien, c'est que nous verrons à brève échéance la fin de la domination turque dans un coin de cette Europe bien décidée désormais à fermer ses portes aux êtres malfaisants de la Sublime Porte...

Edouard DRUMONT.

Il reste sous couvert

Washington. — Le commandant du *Kronprintz Wilhelm*, navire de guerre allemand, qui devait quitter Newport, vient d'informer les autorités américaines que son bateau restera amarré jusqu'après la guerre. Cette décision s'explique par le fait que des navires de guerre des Alliés attendaient le Kronprintz Wilhelm près des caps de Virginie et lui auraient sans doute réglé son compte d'une manière plutôt rude.

Le C. P. R. et le C. N. R. vont envoyer immédiatement plusieurs milliers d'hommes travailler sur leurs lignes de l'ouest canadien. Cette initiative aidera grandement à la solution du problème du chômage dans les villes de l'ouest.

L'Etat moral de la Belgique apres dix-huit mois de guerre

Le *XXe Siècle*, journal belge, édité au Havre, du 18 mars 1915, (No. 127, p. 1) : publie sous le titre ci-dessus, un tableau de l'état actuel de la Belgique sous l'occupation étrangère. Cet article a pour auteur une personnalité qui, grâce à sa parfaite connaissance de la langue allemande et à des circonstances particulières, n'a cessé, depuis le début de la guerre, de parcourir la Belgique en tous sens. Ce témoin s'est livré à une véritable enquête sur l'état d'âme de la population belge. Il expose comme suit ses constatations:

Pendant les premières semaines d'août, ce fut l'enthousiasme souvent, ce fut toujours l'énergique résolution de faire son devoir, ce fut même l'espérance de la victoire immédiate; sûr de son droit, le Belge ne pouvait penser un instant au triomphe momentané de l'injustice; puis ce fut Liège et son héroïque résistance; ce furent les combats heureux du début de la campagne, les exploits de nos régiments dont les hauts faits remplissaient les journaux; ce fut l'espérance de voir arriver les Français et de garder la barrière de la Meuse.

La chute de Liège, la prise de Bruxelles, l'envahissement des provinces produisirent une émotion terrible, accrue par l'invasion des hordes allemandes; plus de communications avec l'étranger; coup sur coup on apprend les massacres de Louvain, de Tamines, d'Andenne, d'Ethe, de Dinant...

Le pays passe par une crise de terreur; devant le torrent, la population fuit ou demeure comme dans la stupeur, n'osant même pas se demander ce qui va se produire.

La peur dura cependant très peu. Dès les derniers jours d'août le calme est revenu, courageusement chacun cherche à organiser sa vie, s'informe des siens, tache de mettre en sûreté ses biens; partout, de hardis courriers vont chercher les journaux en France, en Hollande, à Gand, ou font le service postal.

La chute d'Anvers "l'imprenable", après l'espérance de voir enfin les Alliés arriver en forces sur l'Escaut, produisit peut-être une impression plus pénible que la première invasion. Je me rappellerai toujours ces journees du 5 au 11 octobre, à Gand: quelle angoisse. Comme l'on se refusait à croire à la chute des premiers forts. Mais aussi quelle promptitude à reprendre courage! Avec la plus profonde émotion je voyais la population acclamer les admirables derniers régiments que j'avais suivis au feu, vers Melle. Et, à la dernière minute, lorsque le dimanche soir, ils partirent vers Bruges, noirs de poudre, englués de sueur, ils furent acclamés avec frénésie, surtout dans les quartiers populaires. Le lendemain l'entrée de l'armée allemande se fit au milieu du silence complet, presque dans le désert: exprès, j'ai fait plusieurs fois le trajet du pont Saint-Michel à la porte d'Anvers afin de noter l'état d'esprit et la tenue de la population; les troupes allemandes firent leur entrée en masse au pas de parade, sans qu'il y eût grand monde pour les regarder, et les Gantois, tout comme les Bruxellois, affectèrent de les ignorer; à regarder les passants on eût dit qu'ils ne voyaient pas les soldats qui remplissaient les rues.

* * * *

D'une façon générale, si le Belge a eu ses moments de dure dépression, ce ne fut jamais du vrai découragement. Ce fut plutôt la douleur qui faisait rentrer en elles-mêmes les âmes de ces descendants des communiers d'autrefois. Dans ce repliement très fier et très douloureux, dans ce mutisme habituel à la race, les esprits oubliaient les ruines extérieures, laissaient périr avec les maisons leurs rivalités et leurs multiples discordes politiques ou sociales: chacun dépassait ces points de vue et, souvent pour la première fois, chacun allait jusqu'au vrai fond de son âme, jusqu'au plus pur sentiment patriotique. Celui-ci, loin de se laisser écraser par le désastre de l'heure, prenait conscience de lui-même, et quand, au bout de peu de jours, l'ensemble des âmes eut trouvé son équilibre définitif, celui qui fait la splendeur de la Belgique actuelle, j'entendais sans cesse des paroles comme celle-ci.

"Nous aurons la victoire: notre bon droit aura le dernier mot."

Et, unanimement, d'un bout à l'autre du pays, deux résolutions indéracinables sont prises: la vengeance, ou juste et totale réparation du droit lésé; puis la grave et forte résolution de se remettre au travail avec énergie pour refaire rapidement une Belgique prospère et unie. "D'où l'allemand sera radicalement exclu" — ce dernier article du programme patriotique est farouchement voulu par tous.

Depuis sept mois j'ai parcouru notre belle patrie belge, de Gand à Arlon, de Liège à Mons; allant à pied ou en vicinal de ville en ville, de village en village, j'ai observé et fait parler des centaines d'hommes de toutes les classes et de toutes les régions. De toutes ces âmes, prises une à une ou réunies en groupes, se dégage un état d'esprit très net. Pour décrire cette psychologie nouvelle, il faudrait noter l'union incontestablement plus forte, qui s'est faite entre les diverses fractions du pays: il n'y a plus de partis politiques — sinon chez quelques rares politiciens enragés ou chez de bas individus qui assouvissaient leurs haines par des dénonciations anonymes envoyées aux Allemands; et encore est-ce là plutôt de la basse politicaille de clocher, des questions d'ambitions personnelles—il y a des Belges de Belgique, et c'est tout, des Belges connaissant mieux leur patrie, ayant pour elle l'élan de tendresse passionnée qu'aurait un enfant qui pour la première fois et à cause de lui, verrait souffrir sa mère. Wallons ou Flamands, catholiques et libéraux ou socialistes, tous sont de plus en plus franchement unis pour tout ce qui concerne la vie nationale et les résolutions d'avenir; cette union a déjà porté ses fruits dans les régions où la lutte et les divisions sévissaient le plus fort il y a huit mois.

Cette union des Belges a eu un autre effet, peut-être plus important.

En unissant tout le pays dans son armée, en répandant le sang de tous les Belges sur tous les points du territoire, en obligeant tous les cœurs, toutes les familles à suivre avec angoisse ces soldats qui se battaient de Liège à Namur, de Wavre à Anvers ou à l'Yser, la guerre a subitement imposé à tous des horizons plus larges, à toutes les âmes des passions ardentes et nobles, à toutes les bonnes volontés l'obligation de se coaliser et de s'entendre pour défendre les intérêts communs. Par le fait les basses passions des partis, les querelles locales, l'égoïsme de clocher se sont trouvés presque supprimés.

De ces âmes approfondies, de ces énergies merveilleuses mises en emploi pour le première fois, de ces souffrances atroces qui ont jeté les cœurs les uns vers les autres — les admirables générosités, le patriotique communisme de ceux qui possèdent, l'entente dans les communes, qui le dira! — est née une Belgique nouvelle, plus grande, plus généreuse, plus idéale que celle que nous connaissons.

C'est pourquoi, aujourd'hui, le grand souffle des victoires prochaines aidant, nous espérons, nous croyons fermement que la Belgique se reconstruira rapidement, tout l'idéal national subsiste intact, plus net, beaucoup plus net qu'auparavant.

Ceux qui doutent, les pessimistes ou les médiocres, qui critiquent ou qui dénigrent, je les invite, si la chose ne leur parait pas trop incommode, à aller faire une promenade à Bruxelles, ils y verront non seulement les gamins, au nez des officiers allemands, jouer à "Parade-marche et Paris-marche," ils trouveront une population tout entière admirablement digne, implacable dans son mépris pour l'enne-

(A suivre à la 3ème page)

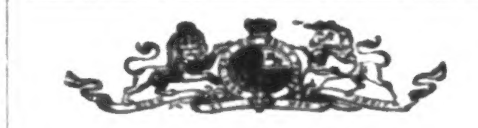
Donnez vos Fourrures en soin a un Fourreur

Lui seul connait le soin qu'il faut leur donner. Les fourrures qui ne sont pas bien entretenues ne peuvent pas durer. Chaque fourrure a besoin d'un soin particulier que l'expérience seule peut lui donner. Ainsi, toute fourrure doit être nettoyée au moins une fois par année: le nettoyage leur rend leur beauté original et augmente leur valeur et leur durée.

Fourrures assurées contre le feu, le vol et les mites, nettoyage inclus, pour 5%.

Si vos fourrures ont besoin d'être remodelées ou réparées, c'est le temps de le faire faire durant la morte saison: vous épargnerez au moins 15%.

Antonio Lanthier,
207 RUE HORACE, NORWOOD



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P. M., mardi, le 25 mai 1915, des soumissions pour la construction d'une salle d'exercice militaires, à Calgary, Alta., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour salle d'exercices militaires, Galgary, Alta.

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, au bureau de M. Leo. Dowler, architecte résident, Calgary, Alta., M. Matthews, architecte résident, Winnipeg, Man., du gardien du bureau de poste, Edmonton, Alta., et en s'adressant au maitre de poste, Brandon, Man.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées, fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottowa, le 13 avril 1915.

N. B. — Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. — 78162. 25-26.

L'HON. J. BERNIER H.P. BLACKWOOD
NOEL BERNIER ALEX. BERNIER

BERNIER, BLACKWOOD & BERNIER
Avocats et Notaires
Argent à prêter sur hypothèques. Placements de capitaux privé
BUREAUX :
401 Bloc Somerset, Ave. du Portage
WINNIPEG
Telephones Main 2029 et 4767

A. J. H. DUBUC W. B. TOWERS
Consul Belge LOUIS P. ROY

DUBUC & TOWERS
Avocats et Notaires
BUREAUX :
201 et 205 Edifice Somerset
Avenue du Portage
WINNIPEG
Téléphone Main 623
Casier Postal 443

ALBERT DUBUC JACQUES MONDOR

DUBUC & MONDOR
Avocats, Avoués et Notaires
BUREAUX :
27 et 28 Edifice Canada Life
Coin des rues Main et Portage
WINNIPEG
Telephones Main 8696 et 583
Placements de capitaux privés

ALFRED U. LEBEL
Tel: Garry 2073
AVOCAT — NOTAIRE
400 Electric Railway Chambers
Winnipeg

HEURES DE BUREAU :
de 8 à 9 a.m. 1 à 3 et 8 à 9 p.m.

J. GRYMONPRE
Notaire Public, J. P.
Licencié en droit de la Faculté de Paris
Telephone Main 1886
283 AVENUE PROVENCHER
ST-BONIFACE
Agent d'immeubles, Prêts hypothécaires, Assurances.
De Notaris Speckt Vlaamsch

Dr. F. LACHANCE
Des Hôpitaux de Paris
Spécialité :
CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE
Consultations: de 2 à 5 p.m.
Téléphones :
Bureau: Main 2604—Rés. Main 2613
Bureau : Bloc Somerset
Avenue du Portage WINNIPEG

Dr. N. LAURENDEAU
Ex-Interne de l'Hôpital St-Boniface
Bureau et résidence :
163 Avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone Main 1392
HEURES DE CONSULTATIONS :
8 à 9 a.m. 1 à 5 p.m.
7 à 8½ p.m.
Visite tous les jours à l'Hôpital de St-Boniface

Dr. L. D. COLLIN
Des Hôpitaux de Paris
Ex-Interne des Hôpitaux de Montréal: St-Paul et Notre-Dame
Spécialité :
CHIRURGIE D'URGENCE
Consultations: 2 à 5 heures p.m.
BUREAU :
Cadomin Building, Chambre 106
Coin Graham et Main
WINNIPEG
Tél. Bureau M. 4649. Rés. M. 4640

J. A. BEAUPRE
AVOCAT, NOTAIRE, ETC.
308 McINTYRE BLOCK
PHONE MAIN 1554
WINNIPEG

Dr Louis F. BOUCHE
DENTISTE
Gradué du Collège Dentaire de Chicago, Lauréat du Collège Dentaire de la Nouvelle Orléans, membre fondateur de la société de Stomatologie.
NOUVELLE ADRESSE
356 Rue Main, Bâtisse de la Great-West permanent Loan Co. au 7eme. étage.

Dr. W. LEMAIRE
MÉDECIN VÉTÉRINAIRE
Bureau et Résidence :
60 RUE MARION, St. Boniface
PHONE MAIN 5253
HOPITAL PRIVÉ



Quand une Prescription

n'est pas bien remplie, la guérison peut être douteuse. Des remèdes purs, contenant toute leur essence, peuvent mettre un homme sur le chemin de la santé.

Achetez vos remèdes chez nous, et vous serez certains d'avoir ce que le docteur prescrit.

R. A. McRUER
Pharmacien-Opticien
Coin Marion et DesMeurons
Téléph. — M. 5603
24 Avenue Provencher
Téléph. M. 5604

Jos. Turner, prés. G. Clarke, Sec.-Trés.

STANDARD PLUMBING CO'Y
Ingénieurs de systèmes de chauffage et de ventilation, plombiers hygiéniques, posent les appareils d'éclairage au gaz, etc.
No. 296, rue Fort, Winnipeg, Man.
Téléphone Main 529
Gérant, J. R. Turner, 46 ave. Provencher, St-Boniface, Tél. M. 8132
Marchands en gros pour tout ce qui regarde les plombiers et les appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur.

— POUR VOS —
EPICERIES et PROVISIONS
ALLEZ CHEZ
T. Pelletier & Cie
AvenueTaché, St-Boniface
Où vous aurez toujours des marchandises de première qualité.

Le véritable et seul Authentique. Méfiez-vous des imitations vendues d'après les mérites du LINIMENT MINARD

MINARD'S LINIMENT CO LTD

M. EPHREM MORIN
FISHERVILLE, Mass.,

En apprenant par les journaux l'efficacité des PILULES MORO, se dit:

"Voilà un remède que je n'ai pas encore essayé. Il est peut-être celui que réclame mon mal."—Et il se met à en prendre.—Il est maintenant en bonne santé.

La maladie de rognons est celle qui fait le plus de ravage chez les hommes. Dans le rein se centralisent la force et le pouvoir énergique. Or, si l'on fait une trop grande dépense de l'une ou de l'autre, il va de soi que c'est le siège principal de ces deux éminentes facultés qui en souffre tout d'abord et en est le plus sérieusement affecté. Sur cent hommes malades, nous ne craignons pas de dire que quatre-vingt-dix souffrent des rognons. Les Pilules Moro préparées spécialement pour les hommes, sont toutes désignées pour obvier aux inconvenients qui altèrent leur santé et finissent par la miner complètement. Elles reconstituent le système délabré, restaurent l'organisme, font du sang nouveau, des muscles forts, donnent du nerf. Dans des cas d'extrême faiblesse, de débilité très avancée, elles ont prouvé être le restaurateur par excellence et le plus puissant dispensateur des forces physiques.

M. Ephrem Morin est prêt à répondre à tous ceux qui doutent de l'efficacité des Pilules Moro,

"J'avais été sous les soins de plusieurs médecins pour une maladie de rognons qui datait de plusieurs années et j'avais tant de douleurs, mes forces s'étaient

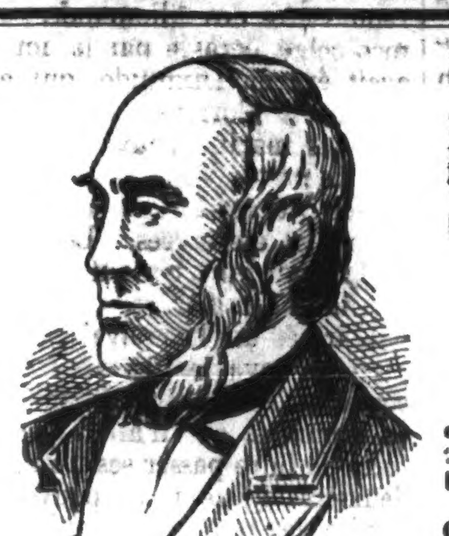


M. EPHREM MORIN

tant affaiblies que j'étais devenu presque incapable de travailler. Malgré tout, j'étais toujours souffrant et cela me décourageait. En lisant ce que tant d'hommes disaient de bien des Pilules Moro, j'ai pensé que c'était là un remède que je n'avais pas encore employé et qui pouvait bien être celui que réclamait mon mal. Il m'a fallu en prendre plusieurs boites avant d'en obtenir quelque bon effet, mais en suivant fidèlement les conseils des Médecins de la Compagnie Médicale Moro à qui j'avais écrit, j'étais très heureux de constater le grand changement qui se faisait. Je repris ensuite mon travail avec courage parce que j'étais plus fort, que mes mouvements étaient faciles et que je ne souffrais plus. J'ai employé les Pilules Moro pendant un an et je me suis refait une santé on ne peut meilleure que je maintiens, depuis quatre ans, malgré mon dur travail, avec quelques boites de Pilules Moro que je prends de temps en temps" M. Ephrem Morin, 112 rue Orchard, Fisherville, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Hommes malades qui souffrez depuis longtemps, écrivez à nos médecins, ou mieux, venez les voir; faites-leur bien connaître votre cas et ils trouveront le moyen de vous ramener à la santé. Les consultations de nos médecins se donnent tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No 272 rue Saint-Denis.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.



SIROP DU Dr CODERRE
POUR LES ENFANTS.

Est offert aux mères de famille, tel que préparé par le Dr. J. Emery Coderre, et positivement le seul recommandé par tous les médecins de "l'Université et du Collège Victoria". Voici les noms :

Dr. A. P. BEAUBIEN,	Dr. P. MUNRO,
Dr. O. RAYMOND,	Dr. L. B. DUROCHER,
Dr. A. P. DELVECCHIO,	Dr. D. W. ARCHAMBAULT,
Dr. HECTOR PELTIER,	Dr. Ths. E. D'ODET D'ORSONNENS,
Dr. A. B. CRAIG,	Dr. A. T. BROSSEAU,
Dr. G. O. BEAUDRY,	Dr. Alex. GERMAIN,
Dr. ELZEAR PAQUIN,	Dr. J. A. ROY,
Dr. J. B. RIBAUD,	Dr. E. H. TRUDEL,

Tous ces médecins ont certifié que le **Sirop du Dr. CODERRE pour les enfants** est préparé avec les médicaments propres au traitement des maladies des enfants telles que: **Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, etc.**

Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le Sirop du Dr CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Evitez les imitations.

LA MAISON
HENRY BIRKS & SONS
Limitée

Vend: montres, bijoux, diamants, argenteries, ouvrages en cuir, verre taillé, horloges, bronzes, papeterie et beaucoup d'autres marchandises utiles et convenables pour cadeaux de fête, de mariage et d'anniversaire.

HENRY BIRKS & SONS Ltd
Winnipeg
Porte & Markle
Gérants de l'annonce

ON PARLE FRANCAIS

MAGASIN DU BON MARCHE
La plus grande des Ventes

A cause de mauvaise santé, nous sommes forcés de changer de climat et tout notre assortiment de marchandises tels que habits, chaussures, claques, pardessus, vestes en laine etc; pour hommes et garçons doivent êtres vendus immédiatement au prix de la manufacture, à 65c dans la piastres.

Tout doit être vendu sans égard aux perte.

Marchandises de première qualité comptoir etc, à vendre en même temps.

MAGASIN DU BON MARCHE
553 Avenue Tache Saint-Boniface

DIMINUEZ VOS DEPENSES

En employant en plus grande quantité la PURITY FLOUR et moins d'aliments dispendieux, vous pouvez réduire considérablement le coût de la vie. La farine blanche est plus nutritive et coûte moins cher qu'un autre aliment, d'après de minutieux essais.

La PURITY FLOUR est faite avec du blé dont des échantillons ont été moulus dans un moulin expérimental. Cette farine est alors essayée dans un fourneau. Cet essai assure à la ménagère un produit uniforme.

3

PURITY FLOUR
More Bread and Better Bread

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

Lavoie & Cie
Importateur de Vins, Liqueurs et Cigares
25 Rue Dumoulin - Tel 2563
Saint Boniface

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

AVIS
Pour accommoder les Citoyens de St-Boniface et de Norwood

Des arrangements ont été faits pour leur permettre de payer leurs factures de lumière et acheter leurs billets de chars aux endroits suivants:—Chez

W. G. LANG, Pharmacien
115 AVENUE MARION, NORWOOD

Et au

BUREAU DU PERCEPTEUR
DE LA TAXE DE L'EAU, HOTEL-DE-VILLE
[Saint-Boniface

17 février 1915

Winnipeg Electric Railway Co.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées et marquées "Tender for Telephone Building" seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, mardi le 4ème jour de mai 1915, pour la construction d'une bâtisse pour la transmission du Téléphone St-James.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté a montant égal de la soumission à cinq par cent; le dit chèque sera confisqué par le gouvernement du Manitoba si le contracteur refuse de signer un contrat ou néglige de terminer les travaux. Les plans et devis, ainsi que toutes autres réquisitions peuvent être obtenues au bureau de l'architecte provincial, 261 rue Fort, Winnipeg.

La plus basse ni aucune autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

W. H. MONTAGUE.
Ministre des Travaux Publics.
Winnipeg, 21 Avril 1915. 26.

SHILOH
Arrête promptement les toux, guérit les rhumes et fortifie la gorge et les poumons. 25 cents

LE WALKER
Le plus beau Théâtre du Canada
Phone Garry 2520

CETTE SEMAINE
Matinée samedi
THE CHOCOLATE SOLDIER
Prix populaires
Soirs, orchestre, $1.00; Balcons, 75 et 50c; galerie, 25c. Matinées, 50c et 25

La semaine prochaine
Matinée chaque jour
Vues animées
"DAMON AND PYTHIAS"
Grand spectacle dramatique
Soirs et matinée samedi, 1er plancher, réservés, 25c. Galerie, 10c. Autres matinées, adultes, 15c, enfants, 10c.
Spécial pour les enfants, de 9 à 11 hrs a.m. samedi.

Lundi et mardi, 10 et 11 mai
Soirée musicale
The Winnipeg Oratorio Society assistée par la grande prima donna anglaise
MAGIE TEYTH
Billets en vente par les membres de l'Oratorio Society.

BUREAU DES TERRES DU DOMINION/DISTRICT DE WINNIPEG

Avis public est par les présentes donné que le et après le 21 de mai 1915, les terres à culture suivantes seront mises à la disposition du public qui voudrait faire ses entrées comme Homestead.

Township	27	Rang	6	East of P. M.
"	25	"	9	East of P. M.
"	25	"	5	East of P. M.
"	26	"	5	East of P. M.
"	26	"	6	East of P. M.
"	35	"	8	West of P. M.
"	68	"	8	West of P. M.
"	68	"	9	West of P. M.

Excepting thereof all school lands and Hudsons Bay Co. Lands, included in timber berths, all lands covered by quarrying leases or mining claims and all lands reserved for water power purposes.

Daté à Winnipeg, 16 avril 1915.
L. RANKIN,
25-27 Agent.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

L'Etat moral de la Belgique

(Suite de la 2e Page)

mi qui la tient sous la menace de ses régiments, aussi dédaigneuse des avances que fière devant la menace. Ils verront, dans nos trams, la petite jeune fille empiler dans un coin les soldats allemands qui la gênent et leur mettre sous les yeux le portrait du roi qu'elle porte toujours piqué sur la poitrine, bien qu'on l'ait avertie maintes fois de l'enlever, sous peine de s'exposer à des désagréments. Ils verront les hommes, enrager véritablement et, partout, affecter d'ignorer, de mépriser ou du moins l'éviter le soldat ou le civil allemand.

Allez à Mons ou dans le Borinage, au pays de la faim, là où malgré l'admirable organisation américaine, on meurt encore de faim, de faim lente, par insuffisance de nourriture: la colère et le mépris sont visibles dans les yeux des jeunes gens comme dans ceux des femmes, et les Allemands déclarent ouvertement redouter beaucoup la retraite à travers ces régions; aussi, au moindre mouvement, ils y feront des exemples terribles.

Allez à Arlon, allez à Namur, tout le long du grand calvaire belge, dans ces Ardennes si martyrisées: les populations se sont remises au travail, et là même où elles souffrent, elles gardent l'espérance invincible, la confiance entière.

Cette union de tous s'est faite autour d'un nom que personne ne discute plus, dont tous parlent avec l'émotion la plus sincère, autour du Roi. Comme ils l'aiment passionnément, leur roi, les Belges de là-bas! Quel culte d'idéal et d'affection ils lui ont voué! Comme ils lui sont reconnaissants de leur avoir révélé leur âme et de l'avoir fait vivre si noblement en lui-même!

Quelques autres noms encore sont placés au-dessus de tous les autres: la Reine, M. de Broqueville, le cardinal Mercier, le bourgmestre Max....

Ceux-là mentent qui disent qu'il y a en Belgique un parti qui aurait voulu livrer le passage aux Allemands. Nous qui avons parcouru tout le pays, et non quelques salons de politiciens ou quelques bureaux d'usiniers plus ou moins récemment belges, nous pouvons témoigner que cela est totalement faux: le pays est fier de ce que son roi et son gouvernement ont décidé, de ce que lui-même a fait, malgré tous les malheurs.

La Belgique actuelle est belle à voir, et ceux qui sont restés là-bas sont vraiment les frères et les sœurs des soldats qui combattent héroïquement à l'Yser, car ceux-là ne vivent pas seulement des lettres héroïques envoyées de Furnes ou Nieuport, lettres que l'on se passe sous le manteau et que chaque famille garde comme des reliques glorieuses — il est tel de ces récits qui se trouve maintenant dans toutes les familles. Ils vivent de leur âme propre, de leur esprit qui, ayant vu le devoir d'aujourd'hui, l'acceptent avec un merveilleux courage, de leur cœur plus grand toujours que les épreuves qui semblent parfois devoir le submerger: incendies, ruines, réquisitions, deuils, ignorance de ce que sont devenus les soldats partis depuis sept mois, présence odieuse de l'ennemi.....

Une autre chose, en plus des journaux français — assez faciles à trouver — soutient beaucoup à l'heure actuelle: toute la Belgique, sauf Liège, entend le canon. On peut deviner l'intérêt que tous mettent à suivre sa voix de délivrance.

"Emparons-nous du Sol"

Tel était le conseil donné autrefois à nos compatriotes dans les provinces de l'Est. Faisons de même ici; dans un rayon de 25 milles autour de Winnipeg les terres augmenteront toujours en valeur. On se demande pourquoi les meilleures familles du pays continuent de payer leur loyer quand il y a de si belles terres à acheter si avantageusement, et aux meilleurs termes.

Les cinq belles terres suivantes à vendre:

Les 100 acres au nord du lot 60 Ste-Anne, en lopins de dix acres, où à la convenance des acheteurs, à $60 l'acre;

Parties des sections 13 et 24, township 9, rang 6 Est, sur le chemin de Thibeaultville, en lots à la convenance des acheteurs, sur une base de $30 l'acre.

20 chaines de frontage, lot 228, 317 acres, dans la paroisse de Saint-Norbert, les lopins de terre devant être vendus à la convenance des acheteurs à $60 l'acre. Terme: un sixième comptant, la balance cinq paiements annuels égaux, à 6 pour cent.

Aussi, bonne terre à foin, à $30 l'acre.

Lots de village à vendre à Selkirk et à Lockport. S'adresser à J. H. Stanger & Co., Lockport, Man. — 23-28

REGISTRATION OF ELECTORS
ELECTORAL DIVISION OF
ST. BONIFACE

Notice is hereby given that, pursuant to the provisions of "The Manitoba Election Act", it has been determined to add to, correct and revise the List of Electors of the several Electoral Divisions in the Province. The dates on and places at which applications for registration, for striking names off the List of Electors and for the correction of errors, will be received are as follows:

On Monday and Tuesday, May 10th and 11th, at the house of Pierre Dumas, Garry, from 3 to 6 p. m. and 7 to 9 p. m.;

On Wednesday, May 12th, at the office of G. Th Landry, St. Norbert, from 10 a. m. to 3 p. m.;

On Thursday, May 13th, at the house of C. Genthen, St. Vital, from 10 a. m. to 3 p. m.;

On Friday, May 14th, at the house of Pierre La Rocque, Ste. Anne road, St. Vital East, from 3 to 6 p. m. and 7 to 9 p. m.;

On Saturday and Monday, May 15th and 17th at the house of W. H. Schaper, 27 Vivian avenue, from 3 to 6 p. m. and from 7 to 9 p. m.

Henri de Moissac, of St. Norbert, has been appointed Registration Clerk and will attend and sit at the places and on the dates named above between the hours of 12 o'clock noon and 6 o'clock p. m., and 7 o'clock and 9 o'clock p. m., unless other hours are stated in the above paragraphs, except that in incorporated towns and villages the hours will be from 9 o'clock a. m. to 1 o'clock p. m., 2.30 o'clock to 6 o'clock p. m. and 7.30 o'clock p. m. to 9 o'clock p. m.

Only such persons whose names are not on the last revised List of Electors, but possess the qualifications to be registered as electors under the provisions of "The Manitoba Election Act," need attend the registration sittings or Court of Revision for the purpose of being so registered. Electors can make application for registration at any of the places mentioned above.

A Court of Revision will be held in the County Court Office, St. Boniface, on Wednesday, June 16th, 1915, commencing at the hour of 1 p. m. and closing at 5 p. m., to consider all applications filed with the Registration Clerk, and also the applications of other persons to have their names added to the List of Electors.

Dated at the office of the Provincial Secretary this Twenty-sixth day of April, 1915.

Joseph BERNIER,
Provincial Secretary.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle de homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

ON NE DEVINERA PAS

que vous avez quelque chose à vendre. Dites-le en annonçant dans LE MANITOBA et une foule d'acheteurs liront votre petite annonce. C'est maintenant le temps de l'annoncer à ceux qui, déménageant, cherchent un article plus gros ou plus petit.

Chez Nous ET autour de Nous

A sa séance de dimanche, la Société St-Jean-Baptiste de Saint-Boniface a décidé de demander à ses membres une contribution annuelle de $1 et d'en attribuer 50 sous à l'Association provinciale. Il y aura nouvelle réunion dimanche, pour question importante.

M. le Docteur et Mme Laurendeau, sont partis pour un voyage de Walhalla, North Dakota. M. le Dr Laurendeau a été indisposé depuis quelque temps et il a senti le besoin de prendre un peu de repos.

Les dépôts faits en banque pendant le mois de mars dans tout le Canada montrent une augmentation de quatre millions de piastres sur les dépôts faits en février dernier, et une augmentation de $30.000.000 sur les dépôts faits en mars 1914. Ceci s'accorde avec la revue Dunn, qui dit que les affaires dans les centres du Canada sont raisonnablement actives (fairly active).

Jeudi dernier il y a eu réunion des conseils de ville de Saint-Boniface et de Transcona pour discuter de la construction possible d'un tramway, par la Winnipeg Street Railway, entre Winnipeg et Transcona, via Saint-Boniface. La ville de Transcona a déjà donné un monopole à une autre compagnie qui voulait faire passer sa ligne par Elmwood. Le conseil de Transcona prétend que cette compagnie (Kern) n'a pas rempli ses engagements et que le monopole pourrait être cancellé.

La route qui sera suivie par la Winnipeg Street Railway en partant de Transcona sera la suivante: Rues Oxford, Regent, King, chemins Springfields, Dawson; rues Plinguet, Archibald, Provencher, Winnipeg. Aussitôt que la construction de cette ligne de tramway reliant Saint-Boniface et Transcona sera finie, les deux villes s'entendront probablement pour paver le chemin Springfield. En tous cas le Winnipeg Street Railway va construire immédiatement jusqu'aux Cours à Bestiaux.

Les pluies de la semaine dernière ont fait un bien considérable aux récoltes dans toute la province. Dans les villes les arbres et le gazon en ont bénéficié considérablement.

C'est le temps maintenant pour tout le monde de faire la toilette des maisons, des cours et des jardins. Cette année le conseil de ville de Saint-Boniface est obligé de réserver tout son argent pour les travaux urgents et pour donner de l'ouvrage aux familles nécessiteuses, mais quand nous seront plus riches, le *Manitoba* fera certainement campagne en faveur de la plantation d'arbres et de bosquets dans les principales rues de la ville.

Les employés civiques appuyés par nos principaux citoyens organisent actuellement une fête de charité pour venir en aide à nos pauvres. On se propose de profiter de la "Fête des Arbres", le 3 mai prochain, afin de mettre ce projet à exécution.

Le Syndicat de base-ball de St-Boniface a déjà offert son terrain sur la rue Des-Meurons. Bien que le programme ne soit pas encore arrêté, nous osons présumer que la journée sera rendue très intéressante par des amusements sportifs tels que base-ball, la crosse, courses de toutes sortes et lutte à la corde.

Plusieurs prix ont déjà été donnés où offerts par nos hommes d'affaires. Ceux qui aimeraient à contribuer à cette œuvre voudront bien s'adresser à M. R. J. Swain, président du Comité exécutif, Hôtel-de-Ville. *Norwood Press*, (colonne française).

La *Dominion Bridge Company* de Montréal, vient de recevoir un contrat de quinze millions de piastres, du gouvernement russe, pour des obus.

Cette semaine au Théâtre Walker, l'opéra "The Chocolate Soldier"; la semaine prochaine, l'après-midi et le soir, vues animées du grand drame en six actes de "Damon et Pythias": prix de 10 cents à 25 cents. Lundi et mardi les 10 et 11 mai, grandes soirées musicales données par "The Winnipeg Patriotic Society" et la prima donna anglaise "Maggio Teyte".

Nous lisons dans le *Free Press* de lundi soir:

"Devenir, sans s'y attendre, héritier d'une fortune de $800.000, et surtout dans les temps tranquilles que nous traversons, c'est, pour dire le moins, une surprise agréable. Tel est le cas cependant de Paul A. Clément, 105 rue Ritchot, Saint-Boniface. M. Clément vient d'être averti qu'une tante âgée qui est morte à Baltimore, Md., lui a laissé une succession valant approximativement $800.000. L'héritier ira bientôt dans la ville de Maryland où il règlera les affaires aussitôt que possible, et de là il ira à Pawtucket, R. I., où il doit épouser Melle Lydia Marceau de cette ville. M. Clément est lui-même natif de Providence R. I."

Il y a eu jeudi dernier, au Juniorat des RR. PP. Oblats à Saint-Boniface, une très intéressante séance en l'honneur de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque. On y a joué un drame excellent: *Malédiction*. Le jeu des acteurs montre et le talent des élèves et l'excellence de la direction qui leur est donnée.

Promotions sur le champ de bataille

Saint-Claude. — M. Maurice Constantin, de Saint-Clande, a été promu au grade de sous-lieutenant sur le champ de bataille en France. M. Philippe de Roquigny, aussi de Saint-Claude, a été nommé adjudant. M. Jacques Leroux a éte blessé à la tête. Nous avons de plus le regret d'apprende la mort de M. de la Barrière, secrétaire de l'Union Nationale Française de l'Ouest.

Concert Boucane de la Societe St-Jean-Baptiste au Sacre-Cœur

Voilà une soirée comme il en faut, et souvent! Je veux parler de celle qui a réuni un si grand nombre de Canadiens-français au Concert boucane donné lundi dernier 26 courant dans les salles de l'Ecole du Sacré-Cœur à Winnipeg.

A la bonne heure! c'est ce que l'on peut appeler de la bonne et véritable union confraternelle, amicale et intelligente où l'on apprend à se connaître mieux et à s'estimer.

La soirée a été en tout point charmante avec sa partie instructive et patriotique qui a réchauffé les cœurs, et sa partie musicale qui nous a enchantés.

Le programme, très bien préparé par son organisateur, Monsieur V. Rho, que nous félicitons tout particulièrement pour le succès obtenu, a commencé par des remerciements adressés aux généreux donateurs de la partie substantielle, le Révérend Père Portelance et Messieurs E. Béliveau, J. M. Pélissier, E. Lalonde, Deluca ainsi que le Soleil de l'Ouest.

Puis, notre excellent quatuor composé de Messieurs J. St.Jacques, J. A. Rhéaume, A. Trudeau et G. Delisle sous l'habile direction de notre distingué pianiste R. Pépin, nous a charmés par quelques morceaux choisis de son répertoire: "les Sources de Québec" et le "Chant des buveurs," les applaudissements chaleureux de toute l'assistance leur ont prouvé la haute appréciation que l'on avait de leur talent.

Après une allocution d'introduction prononcée par le Président de la St-Jean-Baptiste, Monsieur A. J. H. Dubuc, avocat, a commencé sa conférence sur le patriotisme.

L'aimable conférencier a intéressé l'auditoire au plus haut point; dans une conférence d'environ quarante minutes, il eut été difficile de rappeler plus de faits et de les établir d'une manière plus claire. Il nous a cité depuis la Grèce antique jusqu'à nos jours tous les actes héroïques produits par l'amour de la Patrie, ce sentiment inné chez tout homme de cœur. Sans vantardise ni faux orgueil il a montré pourquoi l'on pouvait être fier d'être Canadien-français tant par ses glorieux ancêtres que par la magnificence naturelle du pays. Après avoir parlé des luttes héroïques et patriotiques par lesquelles la race avait dû passer pour la fondation définitive de la colonie et ensuite pour le maintien de notre foi, de notre langue et de nos droits, il prouve que tous doivent répondre au cri de ralliement qui vient d'être poussé dans l'Ontario et dont la répercussion se fait, en ce moment, à Winnipeg. Car il a su prouver, également, une fois de plus que "l'Union fait la force", cette magnifique devise du vaillant et héroïque petit peuple belge dont il est le Consul à Winnipeg.

Je m'arrête de parler de cette conférence aussi intéressante qu'instructive et patriotique, car je ne saurais aussi bien que le conférencier vous en faire goûter tous les nobles sentiments qu'elle a éveillé en nous, puisque sur les instances du Comité de la St-Jean-Baptiste l'on a obtenu la copie, de Monsieur A. J. H. Dubuc, pour qu'elle soit publiée dans son entier. J'ajouterai, cependant, qu'aux applaudissements unanimes, toute l'assemblée s'est levée avec enthousiasme en signe de remerciement et pour témoigner toute son amicale sympathie au conférencier patriote si vraiment canadien-français.

Aussitôt après Monsieur J. St. Jacques nous a fait entendre de sa voix chaude et bien timbrée "Pauvre fou" de Pagliafico, et, les applaudissements apaisés, Monsieur H. Founier, notre président, dans une improvisation, dont il a le secret, nous a prôné l'opportunité du groupement patriotique qui s'impose, ici, plus que jamais. Les bravos répétés lui ont prouvé que tous répondraient à son appel patriotique.

A la satisfaction et aux applaudissements de tous notre quator s'est fait entendre dans nos chers Chants Canadiens ainsi que dans le "Chœur des soldats" de Faust.

Puis Messieurs D. R. Baribault, L. P. Roy et le Docteur L. Benoit nous ont dit, d'une açon charmante et pleine de cœur, quelques mots de leur ferme volonté de coopérer au succès du mouvement d'union qui se manifeste déjà avaec tant d'enthousiasme pour le soutien de l'Ecole française du Sacré-Cœur.

A onze heures passé, après le chant de "O Canada, terre de nos aïeux" l'on s'est quitté en disant, déjà! le temps avait paru si court, mais en souhaitant de se réunir bientôt dans un nouveau concert boucane, que tous espèrent prochain.

Il ne faut pas oublier de dire: que, pendant la soirée, les cigares, le tabac, les rafraichissements et les sandwich ont circulés à discrétion.

En un mot, tout a été parfait. Vive le ralliement!

(*Communiqué*).

Pour les Canadiens-Francais d'Ontario

On parle beaucoup depuis quelque temps "de campagne du printemps," "d'opérations du printemps," de renforts préparés pour assurer le triomphe de ces nouvelles opérations. Dans l'Ontario aussi, la campagne du printemps est ouverte. Les persécuteurs ont ajouté une nouvelle loi vexatoire à leurs mesures hostiles. Ces injustices nouvelles ne réussiront qu'à rendre plus tenaces l'effort et la volonté des défenseurs de la langue française. Coûte que coûte, il faudra bien que la constitution soit observée, que la langue française jouisse partout du traitement que lui assure sa qualité de langue officielle.

Pour ces opérations du printemps, nos frères d'Ontario, contre qui l'on dresse sans cesse de nouvelles machines de guerre, ont besoin de renforts, de munitions abondantes. Ne les leur refusons pas. La lutte menée dans l'Ontario intéresse tous ceux qui parlent la langue française et qui veulent qu'elle soit parlée, toujours, sur la terre canadienne.

Cercle La Vérendrye de l'A. C. J. C.

Dernières souscriptions:

Melle Albertine Baril 0.50
Un Canadien-français $1.00

AIDE AUX DRAPEAUX

St-Boniace, Man.

Placements de la semaine: 4 femmes à la journée, 1 servante, 1 bonne d'enfant. Demandes de travail: femmes à la journée, servantes, filles de magasin, garçon de bureau.

S'adresser au secrétaire, Octave Rodts. téléphone M. 2355.

Le Président,
H. B. Béliveau.

Feu M. George Gigault

On annonce la mort à Québec de M. George Auguste Gigault, député ministre de l'Agriculture. M. Gigault avait 70 ans. Il avait été député de Rouville aux Communes au temps de sir John Macdonald. Depuis cette époque lointaine, il s'était adonné à l'étude des questions agricoles; et il a fti largement profiter la province de Québec de ses études.

Agence Consulaire de France

L'Agence Consulaire de France à Winnipeg est chargée d'inviter les Français nés en 1897 et les omis des classes précédentes à réclamer "sans retard" leur inscription sur les tableaux de recensement de la classe 1917 en vue de l'établissement des listes de cette classe. Les pièces nécessaires à cette inscription leur seront fournies sur leur demande soit par le Consulat Général de Montréal. soit par les Agents consulaires dont ils dépendent et devront être retournées à la Chancellerie du Consulat Général à Montréal avant le 1er juillet, terme de rigueur.

Les intéressés qui auraient un cas d'exemption à faire valoir, devront joindre à leur dossier un certificat médical relatant avec détails et précision leur état de santé et concluant sur l'aptitude au service militaire; mention devra être faite de la taille, du poids, de l'acuité visuelle.

Les ajournés des classes 1913-14 et 15 sont soumis aux mêmes conditions dont l'exécution leur est expressément rappelée pour qu'ils puissent sans nouveau délai faire régulariser leur situation militaire.

Par Ordre,
Le gérant de l'Agence Consulaire,
J. H. BOURGOUIN.
Winnipeg, le 23 avril, 1915.

L'ANNEAU ANGLO-BELGE

Le symbolique anneau par le prêtre [béni,
Qui devra pour jamais sceller notre [alliance,
Sera sans alliage, et simple, et tout u-[ni
Comme notre tendresse et notre con-[fiance.

—

Je veux qu'il soit d'or pur, qu'il soit [robuste et fort;
Qu'il s'incruste à son doigt comme le [lierre au chêne;
Que le temps à l'user use en vain son [effort,
Sans faire que polir l'indissoluble chaî-[ne.

—

Qu'il soit d'un or limpide et d'un or [fastueux;
Cristallisation de rayons de lumière;
D'or blond comme le miel, l'ambre et [les blonds cheveux
Auréolant son front de pureté premiè-[re.

—

Qu'il soit un sacrement, notre trait [d'union
Le joug cher sous lequel on succombe
Le lien qui liera de charme et d'oction
A la sienne ma vie et ma tombe à sa [tombe.

HARRY VAN MECKEREN.
Sous.-officier belge.

NOUVELLE LETTRE DE M. FONTAINE

Futeau, le 28 mars 1915.

Mon Cher Ami,

Voici déjà longtemps que je ne t'ai écrit. Cela provient, non pas de ce que nous sommes surchargés d'ouvrage, mais surtout de la paresse et peut-être aussi un peu de lassitude aidant...

C'est très beau l'hiver dans les trous, mais cela vous rend d'un raide!! les reins, les bras, les jambes, tout craque au moindre mouvement, tout s'engourdit. Mais cela n'est rien comparé aux souffrances que beaucoup ont endurées, que beaucoup endurent encore.

Voici la belle saison qui revient et tout marche pour le mieux.

Dans les parages nous avançons peu à peu, pas à pas; la nature même du terrain se prête admirablement à la défensive et je t'assure que ces messieurs les boches savent en tirer parti.

Il est vrai que maintenant nous ne leur cédons en rien.

C'est égal, je crois que les coups de sonde lancés de côté et d'autre ont démontre qu'ils étaient loin d'être inexpugnables, plus encore, qu'ils étaient extrêmement las et que le jour était proche où l'on aurait le bonheur de leur pousser un pas de conduite.

En attendant, je suis toujours à mon poste; c'est-à-dire que je remplis toujours les mêmes fonctions d'observateur; mais je suis au repos depuis hier. Je suis du reste le seul à me reposer maintenant car les batteries restent en position et ne se relayent plus.

Cela fait plus de deux mois que la nôtre se trouve au même endroit. Tu as vu dans les journaux que nous avions pris Vauquois. Cela nous fait un objectif de moins maintenant et je t'assure que nous y avons déversé quelque chose....

Quant à l'endroit où je me trouve, pas grand chose de nouveau. Pas de nouvelle attaque sur cette fameuse côte 263. Il faudra pourtant la prendre un jour où l'autre. Du reste je pense que cela ne va guère tarder.

Le moral des troupes est toujours excellent de notre côté, et il ne se passe plus de nuits sans que des soldats allemands viennent chez nous se constituer prisonniers.

Ce sont du reste des territoriaux pour la plupart.

Je crois bien que s'ils s'obstinent encore longtemps à maintenir le front actuel, ils n'auront plus, après, le ressort nécessaire pour nous arrêter à nouveau avant de nombreux kilomètres, car autant que l'on peut s'en rendre compte, ils sont bien las.

Leurs fantassins tirent peut-être à peu près autant que les nôtres, mais pour un coup de canon qu'ils envoyent, ils en reçoivent au moins vingt (sans exagération) et je t'assure que cela les remue. Le tir contre leurs tranchées de première ligne qui avait été un moment interdit en raison de la proximité des tranchées ennemies a été de nouveau autorisé et on les voit de nouveau sortir de leurs tanières (par morceaux il est vrai).

J'ai tiré deux jours de suite avec du 155 court (rimaille) à 80 francs le coup; ayant tiré dans les 250 projectiles, je coutais cher à la France. Il est vrai que le résultat acquis était en rapport avec la dépense. Destruction de deux blockhauss et bouleversement de leurs tranchées. On les entendait hurler. D'autant plus que maintenant ils ont pris l'habitude d'attacher leurs hommes aux endroits qu'ils doivent défendre à tout prix, et je t'assure que les explosifs faisaient du bon travail.

Ils nous couvraient même de terre par la même occasion.

Enfin depuis quelques jours c'est tranquille.

A propos du raid des Zeppelins sur Paris: cela a causé un peu plus de mal que ne l'ont dit les journaux, mais c'était bien minime par rapport au risque couru.

Le temps doit se mettre au beau à St-Boniface, l'hiver doit tirer à sa fin.

Cour du banc du Roi

En Chambre, le referee.

Entre Joseph G. McGowan et Daniel J. McGowan, demandeurs, et Denis Pilloud, défendeur.

Sur réquisition des demandeurs et après lecture de l'affidavit de George Moody, des exhibits y attachés, et des plaidoiries produites,

Il est ordonné que signification de la Réclamation (Statement of Claim) dans cette cause par signification d'une copie de cet ordre et de l'avis ci-joint y attaché avec une copie de la dite Réclamation (Statement of Claim) personnellement à Jules Pilloud (un frère du demandeur) au, ou près du, bureau de poste de Rathwell dans la province du Manitoba, avec publication d'une copie de cet ordre et du dit avis dans deux numéros à une semaine de distance, du journal le "Times", publié à Treherne, Manitoba, et du journal le "Manitoba", publié à Saint-Boniface, Manitoba, avant le 7 mai 1915, sera bonne et suffisante signification de la dite Réclamation (Statement of Claim) au dit défendeur.

Et il est de plus ordonné que le dit défendeur loge sa défense dans cette cause le ou avant le 15 juin 1915.

George Patterson,
Referee.

AVIS au défendeur ci-haut nommé: Prenez avis que la prière des demandeurs dans cette cause est de forcer l'accomplissement spécifique d'une promesse de vente pour terre passée entre vous et Maurice Avanthy, la dite promesse de vente étant datée le 6 de juillet 1905, et couvrant le quart sud-est de 4-4-8 ouest. 1er méridien, et que votre défense, si vous en logez une, devra être logée au bureau du protonotaire ou greffier de la Cour du Banc du Roi, dans la cité de Portage-la-Prairie, Manitoba, à la date ou avant la date indiquée dans le dit ordre, et à défaut de vous conformer aux prescriptions ci-haut énumérées, jugement pourra être signé contre vous dans la dite cause aux termes de la demande de la dite Réclamation (Statement of Claim).

Daté ce 23ème jour d'avril 1915.

George Moody,
Avocat des demandeurs.

26-27.

Notice to Creditors

In the matter of the estate of Maxime Dufault, deceased.

Notice is hereby given pursuant to the provisions of the "Manitoba Trustee Act" being Chapter 200 of the Revised Statues of Manitoba, 1913, and amendements thereto, that all creditors of and all persons having claims against the estate of Maxime Dufault, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, deceased, who died on or about the 18th day of March, A. D. 1915, at the City of St. Boniface and letters of probate of whose last will and testament were granted to the Trustee Company of Winnipeg Limited, No. 300 Nanton Building, Winnipeg, on or before the 5th day of May, A. D. 1915, their christian and surnames, addresses and descriptions with full particulars in writing of their claims, and statement of their accounts and the nature of the security, if any, held by them duly verified by statutory declaration.

And take notice that after the 5th day of May, A. D. 1915, the said The Trustee Company of Winnipeg Limited will proceed to distribute the assets of the said deceased among the parties entitled thereto, having regard only to the claims of which they shall then have notice, and that they will not be liable for the said assets, or any part thereof, so distributed to any person or persons of whose claim or claims notice shall not have been duly received at the time of said distribution.

Dated at Winnipeg, in Manitoba, this 19th day of April, A. D. 1915.

The Trustee Company of Winnipeg, Limited,
Executors.
Per J. A. Beaupré,

25-26.

Ici nous en sommes encore à la période de transitoire. Tout le monde est du reste content.

Reçois de ton ami une bien affectueuse poignée de main.

FONTAINE.

REGISTRATION OF ELECTORS. ELECTORAL DIVISION OF LA VERANDRYE

Notice is hereby given that, pursuant to the provisions of "The Manitoba Election Act," it has been determined to add to, correct and revise the Lists of Electors of the several Electoral Divisions in the Province. The dates on and places at which applications for registration, for striking names off the List of Electors, and for the correction of errors, will be received are as follows:

On Wednesday, May 5th, at the house of Ernest Gauthier, on lot 45, Lorette, from 12 noon to 6 p. m.;

On Thursday, May 6th, at the house of Alfred Auteuil, on section 4-9-4 east, from 12 noon, to 6 p. m.;

On Friday, May 7th, at the house of W. B. Dunlop, on section 35-9-4 east, from 12 noon, to 6 p. m.;

On Saturday, May 8 th, at the house of S. Mirault, on lot 90, Lorette, from 12 noon, to 6 p. m.;

On Monday, May 10th, at the house of H. Granger, on section 1-7-7 east, from 12 noon, to 4 p. m.;

On Monday, May 10th, at the house of Alex, Adams, on section 22-7-7 east, from 6 to 9 p. m.;

On Tuesday, May 11th, at the house of Thomas Mooney, on section 14-7-6 east, from 12 noon to 6 p. m.;

On Tuesday, May 11th, at the house of Johann Toews, on section 7-8-6, from 6 to 9 p. m.;

On Wednesday, May 12th, at the house of Joseph Bleau, on lot 59, Ste. Anne, rom 12 noon to 6p. m.;

On Thursday, May 13th, at the house of Thos, F. Morris, on section 13-9-6 east, Rosewood, from 12 noon to 6 p.m.;

On Friday, May 14th, at the house of Norbert Sartel, on section 24-9-7 east, from 12 noon to 6 p. m.;

On Saturday, May 15th, at the house of H. Fontaine, on section 16-8-8 east, from 12 noon to 6 p.m.;

On Tuesday, May 18th, at the house of C. Hadash, on lot 7, Whitemouth River, from 12 noon to 6 p. m.;

On Wednesday, May 19th, at the house of Peter Hrab, on lot 55, Birch River, from 12 noon to 6 p. m.;

On Friday, May 21st, at the house of Antoine Vermette, on lot 157, St. Vital, from 12 noon to 6 p. m.;

On Saturday, May 22nd, at the house of H. St. Jean, on lot 48, St. Norbert, from 12 noon to 6. p. m.;

On Tuesday, May 25th, at the house of John Harrison, on section 19-7-4 east, Niverville, from 12 noon to 6 p. m.;

On Wednesday, May 26th, at the house of George Church, on section 11-7-3 east, Niverville, fromm 12 noon to 6 p.m.;

On Thursday, May 27th, at the house of P. Gauthier, on lot 554, St. Agath, from 12 noon to 6 p.m.;

On Friday, May 28th, at the house of A. Lemoine, St. Agathe, from 12 noon to 6 p. m.;

On Saturday, May 29th, at the house of Eugène Landry, on lot 235, St. Adolphe, from 12 noon to 6 p.m.

Joseph Bleau, of Ste Anne, has been appointed Registration Clerk and will attend and sit at the places and on the dates named above between the hours of 12 o'clock noon and 6 o'clock p. m., and 7 o'clock and 9 o'clock p. m., unless other hours are stated in the above paragraphs, except that in incorporated towns and villages the hours will be from 9 o'clock a. m. to 1 o'clock p. m., 2.30 o'clock to 6 o'clock p. m. and 7.30 o'clock to 9 o'clock p. m.

Only such persons whose names are not on the last revised List of Electors, but possess the qualifications to be registered as electors under the provisions of "The Manitoba Election Act," need attend the registration sittings or Court of Revision for the purpose of being so registered. Electors can make application for registration at any of the places mentioned above.

A Court of Revision will be held in the Court House, Ste. Anne, on Monday, June 14, 1915, commencing at the hour of 11 a. m. and closing at 6 p. m., with an intermission at noon for lunch, to consider all applications filed with the Registration Clerck, and also the applications for other persons to have their nomes added to the List of Electors.

Dated at the office of the Provincial Secretary this Twenty-sith day of April, 1915.

Joseph BERNIER,
Provincial Secretary.

The Liquor License Act

The following applications for renewal and new licenses have been received and will be considered by the Board of License Commissioners for License District No 4 at Winnipeg, at the office of the Chief License Inspector at the hour of 2 P. M., on Thursday the 20th day of May A. D. 1915.

By Simon Stokhammer for the Canadian Northern Hotel, St. Boniface.

By Forstal & Heureux, for the Bruxelles hotel, St. Boniface.

By John Levin, for the Norwood hotel, Norwood.

By Frank Savoie, for the Québec hotel, St. Boniface.

B. F. Mondor, for the St. Boniface hotel, St. Boniface.

By Joyal & Taiflieu, for the St. George hotel, St. Boniface.

By George Vivian, for the Stock Yard hotel, St. Boniface.

By F. X. Lavoie, for wholesale, St. Boniface.

By Louis P. Brunnelle, for the New Era Hotel, Benard Siding.

By Roderique Préfontaine for the New Era Hotel, Benard Siding.

By Lambert & Roy, for the Elie Hotel, Elie.

By A. Gustave Rougeau, for the Giroux Hotel, Giroux.

By T. Clement, for the Dawson Hotel, Lorette.

By Henry Grandmont, for the Niverville Hotel, Niverville.

B. John Flathe, for the Niverville Hotel, Niverville.

By Benoit & Jodoin, for the Can. Northern Hotel, St. Anne.

By Aurelle Boutin, for the Woodridge Hotel, Woodridge.

By James H. Gordon, for the Naddish Hotel, Elma.

By James H. Gordon, renewal of the Naddish Hotel, Elma.

By A. O. Préfontaine, renewal of the Otterburn Hotel, Otterburn.

Dated at St. Boniface this 24th day of April A. D. 1915.

James ARQUE.
Chief License Inspector.

Jambe solide... quand meme

Il y a à Norwood un Canadien-français qui vient d'inventer un modèle de jambe artificielle qui aura probablement beaucoup de succès. Cet inventeur se nomme J. M. Gelinas, 163½ rue Marion.

AVIS

CONCERNANT LA SUCCESSION DE JOSEPH ARPIN, décédé.

Avis est par les présentes donné conformément aux dispositions du "Manitoba Trustee Act" à tous les créanciers et à toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du dit Joseph Arpin, décédé, qui mourut à la paroisse de Lorette, dans la province de Manitoba, le ou vers le 17ème jour de février 1915, et dont l'exécution du testament a été remise à Elisa Arpin (née Dufault) veuve, Vertume Arpin, et Osman Desorcy, fermier, tous de la paroisse de Lorette, dans la province de Manitoba, par la Cour de Surrogation de St-Boniface dans la province de Manitoba d'envoyer, poste payée ou par remise au bureau de J. A. Beaupré, 308, bloc McIntyre, de la cité de Winnipeg, au Manitoba, le ou avant le 5 mai 1915, leurs noms de baptême et leur prénoms, adresse et indentification, et par écrit les détails complets de leur réclamation et une déclaration de leur compte, la nature des garanties, s'il y a, en leur possession, et cela dûment vérifié par une déclaration selon les statuts.

Qu'avis soit prit qu'après le 5 mai 1915, lesdits Elisa Arpin, Vertume Arpin et Osman Desorcy administreront les biens du dit Joseph Arpin, décédé, par les partis qui y auront des droits, ne tenant compte que des réclamations qu'ils ont alors connues et qu'ils ne seront responsables d'aucune réance d'une personne ou de personnes dont ils n'auront pas reçu avis à cette date.

Fait à Winnipeg au Manitoba, ce 19ème jour d'avril 1915.

Elisa Arpin, Vertume Arpin et Osman Desorcy,
exécuteurs.
par J. A. Beaupré,
leur procureur.

25-26.

L'inventeur, a eu le malheur de perdre une jambe autrefois, et, par conséquent, a pu expérimenter sur lui-même, et est en mesure de donner une preuve personnelle de la valeur de sa marchandise. Avec sa jambe artificielle il a pu *marcher* 22 miles en six heures à travers bois et prairies.

L'inventeur, qui voulait prendre un homestead, se rendit par convoi jusqu'à Deerhorn, Manitoba. De là il comptait marcher sept milles pour se rendre à la résidence de ses amis les colons Pichette, de Abbeville. M. Gelinas se trompa de route et il fit 22 milles avant de se trouver chez ses amis. Le lendemain il faisait à pied l'inspection des terres de Abbeville.

L'inventeur a su articuler cette jambe si bien qu'il marche comme le gaillard le plus solidement planté sur deux bonnes jambes de chair et d'os. On ne peut guère discerner qu'il lui manque une jambe. Plusieurs chirurgiens éminents du Manitoba ont déclaré excellente comme aisance et confort l'invention de M. Gelinas.